

Aurillac, le 16 novembre 2020

*Service de l'Economie Agricole*

**22, rue du 139<sup>ème</sup> R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.00**

**Dossier n° : AE 20.0304**

**Demandeur : DELORT Jérôme**

**Date d'enregistrement de la demande : 05/11/2020**

**Date limite de candidature : 04/02/2021**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 04/03/2021.

- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
ROUFFIAC	29,12	TERRISSE	Section A 520,521,523, Section B 520,521,527,528,530,535,579,581,582j,582k, 583j,583k,587j,587k,588,589,667,668j,668k, Section C 316,329j,329k,333, 334,335j,335k,350j,350k,351, 1073

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière